

Photo United Africa Company (Timber) Ltd.

Grande-Bretagne-Grumes d'Abura sur le parc de la W. Ginson Ltd.

LE MARCHÉ DES BOIS TROPICAUX EN GRANDE-BRETAGNE

par LE CENTRE TECHNIQUE FORESTIER TROPICAL
et LA COMPAGNIE FRANÇAISE D'ORGANISATION.

SUMMARY

THE TROPICAL WOOD MARKET IN GREAT BRITAIN

As in previous articles in this series, the authors first examine the timber market in general. Britain's national production meets only 15 % of the demand, and Great Britain is essentially an importer of timber. But whereas other countries import mostly logs, Britain imports mainly sawn timber, plywood and veneer. Demand is more from consumer goods industries than from the processing industries.

EL MERCADO DE MADERAS TROPICALES EN GRAN BRETAÑA

Del mismo modo que en los estudios anteriores, los autores examinan, en primer lugar, la situación del mercado de la madera. La producción nacional únicamente permite hacer frente al 15 % de las necesidades, por lo cual Gran Bretaña es un país esencialmente importador. Pero, así como los demás países importan sobre todo madera en rollo, Gran Bretaña procede principalmente a la importación de escuadrias, maderas contrachapadas y chapeados. Por consiguiente, se trata mejor aún de necesidades al nivel de las industrias de los bienes de consumo, mejor aún que las industrias de transformación preliminar.

N. D. L. R. — Comme les études sur le marché des bois tropicaux en France et le marché des bois tropicaux en Allemagne, aux Pays-Bas, en Italie, publiées précédemment, le présent article est constitué par de larges extraits d'une étude effectuée par le Centre Technique Forestier Tropical et la Compagnie Française d'Organisation à la demande du Ministère de la Coopération qui en a assumé le financement.

INTRODUCTION

Le marché britannique des bois tropicaux présente un certain nombre de caractéristiques générales qu'il a paru bon de signaler en introduction de cet article.

— La Grande-Bretagne est, sur le plan du bois, essentiellement un pays importateur. Il en résulte que l'on se trouve en face d'un problème de besoins au niveau des industries de biens de consommation et au niveau de la consommation plus qu'au niveau des industries de première transformation.

— Les liens de la Grande-Bretagne avec les pays du Commonwealth se sont historiquement présentés différemment de ceux de la France avec les pays francophones d'Afrique et ont orienté les importations vers des produits plus élaborés.

— Les anciens tarifs douaniers préférentiels ont limité le volume des transactions avec les pays forestiers francophones d'Afrique. De récentes modifications risquent de changer cet état de chose.

I. — LES IMPORTATIONS

1. — MARCHÉ GLOBAL DES BOIS D'ŒUVRE

Le marché global des bois dans le Royaume-Uni évalué à plus de 2,1 milliards de F en 1962 et à 2,2 milliards de F en 1963, se divise en deux catégories : le marché des résineux et le marché des feuillus.

La production locale, surtout en résineux, est faible et la plus grande partie des feuillus produits est de qualité inférieure. Une grosse partie du bois d'œuvre nécessaire au Royaume-Uni est, par conséquent, importée. Le tableau 1 donne la situation du marché des bois au Royaume-Uni.

2. — MARCHÉ GLOBAL DES FEUILLUS

Les feuillus utilisés au Royaume-Uni ne sont pas tous d'origine tropicale. Le rapport quantitatif entre les trois catégories de feuillus (indigènes, importés de la zone tempérée et tropicaux) est indiqué dans le tableau 2. On ne peut donner qu'une estimation

de ce marché global, car il n'existe pas de statistiques officielles sur la production nationale. Les importations de feuillus en 1962 sont évaluées à 378 millions de F, dont 238 millions de F (soit 63 %) étaient des feuillus tropicaux.

TABEAU 1
Marché global du bois d'œuvre
(en 1.000/m³ équivalent-grumes) (*)

	1962		1963		1964	
<i>Résineux</i>						
Importations	14.414	98 %	15.633	97 %	18.742	98 %
Production nationale.....	354	2 %	402	3 %	485	2 %
	<u>14.768</u>		<u>16.035</u>		<u>19.227</u>	
<i>Feuillus</i>						
Importations	1.740	68 %	1.905	71 %	2.296	74 %
Production nationale	834	32 %	795	29 %	797	26 %
	<u>2.574</u>		<u>2.700</u>		<u>3.093</u>	
Total	17.342		18.735		22.320	

* *Remarque* : Les chiffres en m³ équivalent grumes sont obtenus en ajoutant au chiffre des bois en grumes, les chiffres des bois débités multipliés par 2 (nombre correspondant approximativement au coefficient de transformation des bois en grumes en bois débités).

Source : Board of Trade. Les poteaux de mine, le bois de papeterie, les traverses de voies ferrées et le bois pour caisses sont exclus.

TABEAU 2
Le marché des feuillus
(m³ équivalent-grumes)

	1962		1963		1964	
Production nationale.....	834.000	33 %	795.000	29 %	797.000	26 %
Importations zone tempérée	676.000	26 %	844.000	31 %	995.000	32 %
Importations zone tropicale.....	1.064.000	41 %	1.061.000	40 %	1.301.000	42 %
	<u>2.574.000</u>	100 %	<u>2.700.000</u>	100 %	<u>3.093.000</u>	100 %

Source : Board of Trade.

3. — MARCHÉ DES BOIS TROPICAUX

On peut définir d'une façon précise l'étendue du marché des bois tropicaux, grâce à des statistiques d'importation en quantité et en valeur.

Importations.

Les Douanes et l'Administration des Impôts Indirects fournissent les données suivantes concernant les importations de bois tropicaux, pour les années 1960-1964.

	En 1.000 m ³ équivalent-grumes	Valeur en F
1960	1.361	298.662.000
1961	1.202	304.052.000
1962	1.064	234.822.000
1963	1.061	
1964	1.301	

Les importations ont baissé de 1961 à 1963. Ce qui a été la conséquence d'une baisse de la demande

de bois d'œuvre par les industries utilisatrices. Les trois causes principales de la baisse des importations ont été :

L'existence d'importants stocks chez les importateurs.

Pendant la période de hausse du coût de la vie, en 1959 et au début de 1960, d'importants contrats à long terme furent signés par les importateurs pour faire face à l'augmentation de la demande nationale envisagée. Les stocks des importateurs grandirent au fur et à mesure de la réception du bois commandé, pour lequel la demande prévue ne se réalisait pas. Les achats à terme furent donc réduits en 1961 et 1962 afin d'amener les stocks à un niveau plus raisonnable. Les stocks de feuillus importés (y compris les espèces de la zone tempérée) tombèrent de 1.150.000 m³ fin 1961, à 956.000 m³ fin 1962.



Equarris d'Acajou.

Photo E. S. May et Timber Research and Development Association.

loppement de l'industrie du parquet en feuillus continue, et l'industrie de construction montre plus d'intérêt pour les bois tropicaux.

Tous les importateurs interrogés témoignent de l'augmentation des commandes aux expéditeurs d'Afrique Occidentale et d'Asie. Les industriels pensent que les importations de tous les feuillus augmenteront en 1965. Il s'agirait d'un retour à un niveau de demande stable, plutôt que du début d'une croissance à long terme.

A LONG TERME

A long terme, on pourrait s'attendre à ce que la consommation de bois d'œuvre suive l'augmentation du niveau de vie. Un taux de croissance de l'économie a été fixé par le Conseil National du Développement Economique (N. E. D. C.) à 4 % par an, pendant une période de six années, de 1962 à 1968. Ce taux n'a pas été atteint en 1962, où un taux de 3,5 % a seulement été enregistré.

Il existe certainement une consommation potentielle élevée de bois d'œuvre, puisque la consommation par habitant est deux fois plus élevée aux Etats-Unis qu'au Royaume-Uni. Dans une certaine mesure, cette plus importante consommation en Amérique peut s'expliquer par

la plus grande quantité de bois employée aux U.S.A. pour la construction des habitations. Au Royaume-Uni, cet usage particulier est limité par des restrictions de Commissions Locales, par les taux d'assurances et les tolérances hypothécaires.

Une analyse de la consommation du bois d'œuvre, plus particulièrement de feuillus, dans le Royaume-Uni, ne montre cependant pas une augmentation de la demande en rapport avec celle du niveau de vie que l'on a connue depuis la fin de la Deuxième Guerre Mondiale.

On peut noter une exception : dans les maisons d'habitation les plus chères et les immeubles des grandes sociétés, l'utilisation du bois pour la décoration, plus que pour des buts fonctionnels, est devenue le signe d'un certain prestige.

Plus importante que cette exception est la tendance durable, confirmée pendant cette étude, à la limitation de l'augmentation de la demande du bois, par la concurrence d'autres matériaux.

L'augmentation continue du prix du bois d'œuvre, causée par les difficultés d'exploitation dans les pays producteurs et par la hausse des frets, a

— La baisse de la demande des consommateurs.

L'industrie du meuble, principal débouché des bois tropicaux dans le Royaume-Uni, s'est ressentie des restrictions de crédit imposées par le Gouvernement en 1960.

— La concurrence des autres matériaux.

En dehors des fluctuations à court terme imposées par les mesures indépendantes des industries utilisatrices, le bois massif a connu une concurrence continue de la part du contre-plaqué, des panneaux de particules, ainsi que de la part d'autres matériaux tels que les métaux, les plastiques et le béton.

Perspectives des importations de bois tropicaux.

A COURT TERME

Le niveau des importations s'est relevé en 1964.

La légère expansion économique que le Gouvernement escomptait en abaissant la purchase tax et en prenant d'autres mesures financières, a eu un effet bénéfique sur l'industrie du meuble. Le déve-

rendu le bois d'œuvre très vulnérable aux attaques des matériaux de remplacement. Toute augmentation de la consommation de bois d'œuvre ne pourra avoir lieu que dans des conditions concurrentielles.

L'étude des statistiques des importations de feuillus montre qu'à l'exception de faibles variations,

les importations sont restées stables. Il n'est pas prouvé que cette tendance changera durant les cinq années à venir. On pense, au contraire, que la consommation totale de bois tropicaux, sera de 1.200.000 m³ en 1965 comme en 1962, bien que des variations dans la demande des industries utilisatrices puissent se produire.

4. - ORIENTATION DE L'IMPORTATION

Grumes et sciages.

Les statistiques d'importation montrent une baisse des grumes en faveur des sciages. De gros importateurs soutiennent que cette tendance ne fera qu'augmenter. Les causes en sont les suivantes :

- Des possibilités accrues de sciage dans les pays d'origine, dues au désir des pays sous-développés de fournir du travail à leur main-d'œuvre et d'augmenter la valeur des marchandises exportées.

- Le fait que la plupart des utilisateurs se rendent compte peu à peu que l'économie réalisée en important des grumes est contrebalancée par la possibilité de livraison plus rapide du bois prêt à être utilisé.

- L'augmentation du coût du fret et la nécessité de ne pas payer le transport du bois inutilisable.

Des grumes continueront à être importées, par des fabricants de contreplaqué et de placages, qui les utilisent comme matière première, et par certains importateurs pour les transformer en sciages.

Néanmoins, dans l'avenir, on prévoit que les importations reflèteront cette hausse de la demande des sciages.

Origines des importations de feuillus.

Avant 1939, les principales sources d'approvisionnement du Royaume-Uni en feuillus étaient les Etats-Unis et le Canada. En 1938, les importations de l'Afrique Occidentale s'élevaient en valeur à 6 %, de tous les feuillus importés. Pendant la guerre, un développement des exploitations des bois d'œuvre fut effectué au Ghana et au Nigeria, et pendant la période de l'après-guerre, les importateurs du Royaume-Uni, gênés par le manque de dollars, abandonnèrent leurs sources traditionnelles d'approvisionnement pour se tourner vers l'Afrique Occidentale. Le marché des bois tropicaux commença à être solidement établi, et il est peu probable que les expéditeurs américains regagnent le terrain perdu.

On trouvera le détail des importations de bois tropicaux par zone d'origine dans le tableau 3.

TABLEAU 3
Origine des Importations de Bois Tropicaux en Grande-Bretagne
(d'après Year Book of Timber Statistics)

Origine	1961		1962		1963		1964	
	m ³	%	m ³	%	m ³	%	m ³	%
<i>Sciages</i>								
Ghana	146.041	34,5	153.652	42,1	148.195	36,3	148.935	30,2
Nigeria	43.662	10,3	42.967	11,8	51.883	12,7	51.674	11
Côte d'Ivoire	6.847	1,5	7.603	2,1	13.916	3,3	34.454	7
Kenya	2.531	0,6	1.675	0,4	2.027	0,5	2.374	0,5
Singapour	16.986	4	8.905	2,4	14.956	3,7		
Malaisie	78.222	18,4	61.932	17	83.282	20,4	221.909	45,1
Sarawak	92.401	21,8	61.279	17	71.299	17,4		
Birmanie	17.506	4,1	15.759	4,3	13.476	3,3	17.220	3,5
Thaïlande	12.768	3,5	5.910	1,6	5.594	1,4	9.422	1,9
Honduras britannique...	5.645	1,3	4.773	1,3	4.082	1	3.889	0,8
Total	422.609	100	364.455	100	408.720	100	489.877	100
<i>Grumes et équarris</i>								
Ghana	114.853	37,7	58.638	26,1	58.646	24	61.172	19,1
Nigeria	151.477	49,7	136.713	61	140.400	57,5	169.856	53,2
Côte d'Ivoire	14.875	4,8	16.646	7,4	31.245	12,8	68.832	21,2
Gabon	17.153	5,6	8.335	3,7	8.655	3,5	14.367	4,4
Sarawak	87	0,3	150	0,2	29	0,1	6.933	2,1
Bornéo	5.892	1,9	3.537	1,6	5.077	2,1		
Total	304.337	100	224.019	100	244.052	100	321.160	100

L'Afrique Occidentale est de loin le plus important fournisseur de grumes, et en 1962 les exportateurs d'Afrique Occidentale prirent aussi la première place parmi les exportateurs de bois scié. De grosses livraisons de Ramín de Sarawak permirent aux importateurs de bois scié d'Asie de dépasser celles de l'Afrique Occidentale en 1960 et 1961. Les conditions politiques incertaines à Sarawak ont rendu plus difficile l'approvisionnement en Ramín. Les prix augmentant et la demande ayant baissé, les exportateurs de l'Afrique Occidentale occupèrent la première place en 1962, à la fois pour les grumes et pour les sciages, sans toutefois que leur volume de sciages ait sensiblement augmenté. Mais en 1963 et en 1964, les importations d'Asie ont repris et on peut dire, en gros, que l'Asie et l'Afrique se sont partagé le marché à égalité. De l'avis de gros importateurs, l'Afrique Occidentale doit constituer dans un avenir plus ou moins proche le principal fournisseur du marché du Royaume-Uni, pour les bois tropicaux.

L'ACCESSIBILITÉ DU MARCHÉ

Pendant la période de la « guerre des frets », avant 1960, la concurrence était si grande que le prix du transport pour les bois d'Asie était à peine plus élevé que celui des lignes de l'Afrique Occidentale.

Malgré l'augmentation de la capacité du transport, les tarifs se sont stabilisés. Les « Conference Lines »

ont adroitement employé leur force de monopole, et bien que les prix de transport soient encore croissants, les expéditeurs d'Afrique Occidentale espèrent encore tirer parti de leur proximité relative du marché européen.

DISPONIBILITÉS EN CAPITAL

Le milieu des affaires s'est intéressé aux bois d'Afrique Occidentale à partir de 1939. Jusqu'en 1935, il n'y avait que peu de scieries achetant les grumes aux petits entrepreneurs locaux et exportant des sciages. En général, les exportateurs, à l'exception de l'United Africa Company, n'avaient que peu d'influence individuelle.

Depuis la Guerre, les compagnies européennes ont investi de gros capitaux dans l'exploitation des concessions forestières qu'elles avaient acquises. Des routes ont été construites, des facilités de stockage instituées, et les scieries adoptèrent des techniques américaines avancées. Cette « capitalisation » de l'industrie produisant la matière première est, en plus, encouragée par les Gouvernements récemment devenus indépendants et désireux d'augmenter la valeur d'exportation d'une ressource naturelle.

Cette tendance et ces intérêts devraient contribuer à affirmer la position de premier plan occupée par les expéditeurs de l'Afrique Occidentale dans le marché européen des bois tropicaux.

APPROVISIONNEMENT TRADITIONNEL

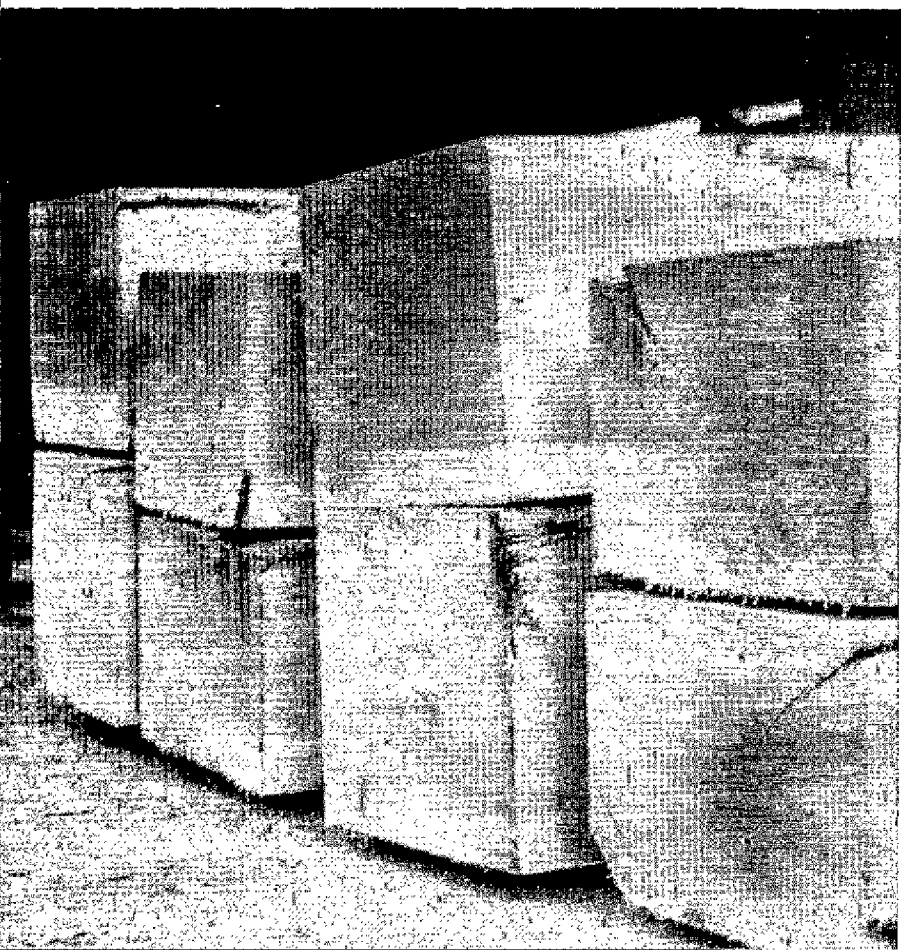
Les utilisateurs sont plus habitués aux bois de l'Afrique Occidentale qu'aux autres. Les bois asiatiques, à l'exception du Teck, sont généralement meilleur marché, mais le prix n'est pas le seul facteur à prendre en considération. Les utilisateurs sont conservateurs et expérimentent rarement les nouvelles espèces. Ils préfèrent s'en tenir aux espèces bien connues et aux sources traditionnelles d'approvisionnement.

L'Afrique francophone.

Les producteurs des anciens territoires de l'Afrique Occidentale Française, plus particulièrement de la Côte-d'Ivoire, ont trouvé dans le Royaume-Uni un débouché de plus en plus important pour leurs bois. Pourtant, le marché du Royaume-Uni était, en général, le débouché traditionnel des producteurs du Commonwealth.

Equarris d'Ayous, Aiélé, Obeche, préparés en vue de leur tranchage.

Photo Potter et Timber Research and Development Association.



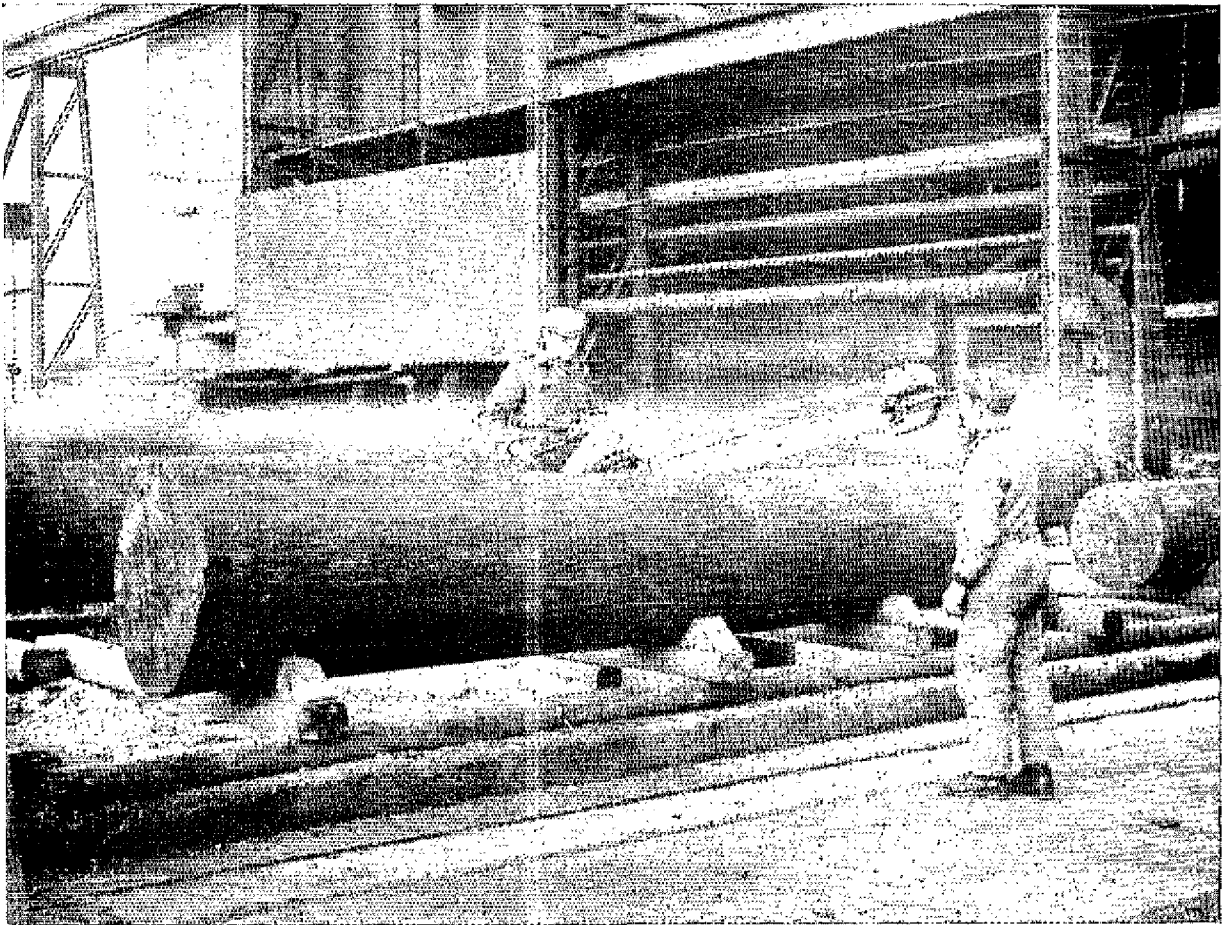


Photo Thames Plywood Manufacturers et Leyton Service.

Avant le déroulage, tronçonnage de grumes éluvées.

Ces liens traditionnels sont de moins en moins respectés, et le mécontentement ressenti par les importateurs du Royaume-Uni en raison des activités du « Ghana Marketing Board », a fait rechercher d'autres sources d'approvisionnement. Les importations de bois en grumes de Côte-d'Ivoire sont passées de 15.000 m³ en 1961 à 69.000 m³ en 1964.

Pendant ces derniers temps, le commerce entre le Royaume-Uni et les pays d'Afrique francophone a été freiné par la conférence du G. A. T. T., traitant des réductions de tarif, et la majorité des importateurs qui ont été contactés pendant cette étude, a fait savoir qu'elle augmenterait ses contrats avec les expéditeurs français, une fois conclu l'accord sur les tarifs.

Bois asiatiques.

Les bois tropicaux asiatiques resteront concurrentiels vis-à-vis des espèces originaires de l'Afrique Occidentale, mais cette concurrence sera limitée par le coût élevé des frets et l'attrait de marchés moins éloignés pour les expéditeurs d'Asie.

Quelques-unes des espèces du genre *Dipterocarpus*

(*Keruing*) gagnent du terrain aux dépens des bois de l'Ouest Africain, pour la fabrication des charpentes et l'industrie des constructions pré-fabriquées. Cela n'est pas dû à une différence de qualité mais à un meilleur prix et à la meilleure présentation.

L'expéditeur asiatique est en mesure de livrer ces bois à des dimensions requises pour la construction, c'est-à-dire en grande quantité d'une seule dimension comme c'est le cas des résineux destinés à la construction. L'expéditeur d'Afrique Occidentale préfère livrer des dimensions très variées. S'il désire rester concurrentiel sur ce marché des bois de construction, marché petit mais en pleine croissance, il devra respecter les dimensions demandées par les consommateurs.

L'Amérique du Sud.

L'Amérique du Sud pourrait constituer une ressource valable à long terme, si les essences de l'Afrique Occidentale devenaient plus difficiles à se procurer et si les prix continuaient à monter. De gros investissements seront nécessaires pour exploiter les forêts de l'Amérique du Sud mais cette possibilité semble encore relativement éloignée.

5. — DROITS ET TAXES

Une taxe d'importation de 8 % était perçue jusqu'au 1/1/64 sur les bois tropicaux ne provenant pas du Commonwealth (à l'exception des grumes d'Okoumé). Les bois du Commonwealth sont importés en franchise de taxe.

L'accord du 10 septembre 1963 valable du 1/1/64 jusqu'au 1/1/66 signé entre la C. E. E. et la Grande-Bretagne prévoit l'admission en Grande-Bretagne en franchise de taxe de tous les bois tropicaux.

6. — TAUX DE FRET

Les tarifs de transport par mer pour les bois tropicaux diffèrent selon les espèces et la forme (grumes, sciages ou fardeaux). La West African Lines Conference a augmenté ses tarifs, le 15 août 1963 pour les grumes et le 1^{er} février 1963 pour les sciages en vrac. Cette décision a suscité une forte opposition chez les commerçants qui considéraient ces taux comme déjà élevés. Le prix du bois avait déjà augmenté et l'on craignait que d'autres augmentations ne compromettent l'avenir du commerce et ne permettent pas à la Fédération du Commerce du Bois d'augmenter la consommation au Royaume-Uni.

Les tarifs suivants sont ceux fournis par la West African Lines Conference, et bien que les négociations continuent entre la Fédération du Commerce du Bois et la Conférence dans le but de réduire les tarifs, aucun progrès n'a été constaté (1).

TABLEAU 4

Bois tropicaux de l'Afrique Occidentale. Tarifs de transport par mer à destination des ports britanniques (tarifs de base sujets à une réduction de 20 %)

A partir du 15 Août 1963			
Groupe Obeche	203/	par 50 cu. ft.	Grumes
Groupe Acajou	200/	par 40 cu. ft.	Grumes
Autres bois	197/	par 35 cu. ft.	Grumes
A partir du 1 ^{er} Février 1963			
			Sciages en vrac
Groupe Obeche	194/6	par 75 cu. ft.	+ 20/
Groupe Acajou	191/6	par 50 cu. ft.	+ 20/
Autres bois	189/	par 50 cu. ft.	+ 20/

Ces tarifs présentent une augmentation de 10 % sur ceux de 1962 et l'on peut s'apercevoir que cette augmentation affecte surtout le bois scié transporté en vrac.

Il est admis par la Conférence que les économies provenant de l'application des taux préférentiels viendront compenser les coûts supplémentaires entraînés par la mise en fardeaux du bois scié, conformément aux dimensions qui figurent dans les

(1) — On doit même signaler qu'une nouvelle hausse de 10 % sur les taux de fret indiqués est appliquée depuis le 1^{er} Juillet 1965 par la W. A. L. C. (ainsi d'ailleurs que par la Conférence Française des lignes de navigation desservant la Côte occidentale d'Afrique).

règlements des compagnies de transport. On discute ce point dans les milieux commerciaux, car beaucoup d'expéditeurs n'ont pas la possibilité de conditionner le bois en fardeaux.

Néanmoins, il semble que sauf sur des navires hors conférence, il y aurait une augmentation des importations de bois en fardeaux.

La remise de 20 % accordée par la West African Lines Conference sur les contrats de transport conclus six mois auparavant (à condition que les affaires soient poursuivies avec la Conference Lines) est un artifice pour empêcher le co-contractant de se tourner vers une ligne concurrente qui offrirait de meilleurs tarifs.

7. — LES IMPORTATEURS

Le circuit commercial de l'approvisionnement du bois au Royaume-Uni est bien défini et, à très peu d'exceptions près, suivi rigoureusement du producteur à l'utilisateur.

L'agent sert de trait d'union entre l'importateur et l'expéditeur (producteur ou exportateur).

Un importateur ne peut pas être en relation avec tous les producteurs, et ceux-ci de leur côté préfèrent laisser les problèmes de vente à l'agent dont la fonction consiste à les maintenir en contact étroit avec les importateurs.

L'agent est donc bien placé pour trouver les marchés qui sont les plus rentables pour l'expéditeur.

Il stocke rarement les bois. Il vend sur sa propre réputation et celle de l'expéditeur qu'il représente. Tous les contrats d'achat sont établis entre l'expéditeur et l'importateur, mais le contrat est fait par l'intermédiaire de l'Agent qui met les deux parties en présence. Le prix figurant dans le contrat est celui payé par l'importateur. L'agent perçoit une commission, admise par l'usage, qui s'élève d'ordinaire de 5 à 10 %.

L'agent finance la négociation et, comme le capital nécessaire est élevé, beaucoup d'agents importants sont souvent des filiales de banques et de maisons de commerce, ou ont des accords avec celles-ci. L'agent paie l'expéditeur dans les trois jours après réception des documents confirmant que le bois a été chargé au port du pays producteur. Le mode de paiement est généralement une lettre de crédit irrévocable.

Le contrat est établi C. A. F. pour les producteurs du Commonwealth, mais il a été déclaré par les agents interviewés que les expéditeurs des pays francophones d'Afrique préféraient la clause F. O. B. Cette dernière formule entraîne en effet moins de frais, ce qui est préférable dans les régions où la réglementation des changes est très stricte.

L'importateur constitue des stocks et conditionne les bois en les séchant et les re-sciant selon la demande. Un importateur peut se servir de n'importe quel agent pour placer un contrat mais, pra-

tiquement, certains agents représentent des exportateurs, les importateurs ayant l'habitude de conclure des transactions avec cinq ou six exportateurs à qui ils savent, par expérience, pouvoir faire confiance.

Les importateurs achètent à terme à l'exportateur; ce terme est normalement de trois mois mais il peut quelquefois atteindre six mois et même un an. Un importateur qui passe régulièrement des commandes livrables jusqu'à un an, demande à l'exportateur l'assurance qu'il ne fournira pas le même bois à un importateur concurrent à un prix inférieur à celui dont ils sont convenus ensemble.

On peut noter que : « Embarquement immédiat » pour le commerce veut dire dans les six semaines.

Bien que toutes sortes de bois puissent être achetées à la plupart des importateurs, ceux-ci sont presque toujours spécialisés dans certaines essences.

Il y a une orientation vers une plus grande spécialisation des importateurs au niveau de leurs achats et, par conséquent, vers un accroissement des livraisons entre les importateurs afin que les variétés offertes au consommateur soient aussi diverses que possible.

Tous les importateurs interrogés ont déclaré qu'ils étaient de plus en plus conscients de l'intérêt que présente le bois des pays d'Afrique francophone. On a l'impression que les importateurs britanniques, mécontents du Marketing Board du Ghana, ont cherché une autre source d'approvisionnement. Cette impression est renforcée par l'opinion exprimée par les importateurs, selon laquelle le Ghana ne regagnerait pas automatiquement les marchés perdus, même si les conditions commerciales redevenaient telles qu'elles étaient avant la création du Marketing Board.

C'est une opinion intéressante des importateurs que les chiffres d'importation confirment pour le moment. Les importations de grumes du Ghana ont baissé considérablement en 1962 et cette baisse s'est maintenue en 1963 et en 1964 ; les importations de sciages ont augmenté légèrement en 1962, pour diminuer à nouveau en 1963 et en 1964.

Cependant, les importations de Côte-d'Ivoire ont accusé une légère augmentation en 1962 mais en 1964 les chiffres d'importation de grumes et de sciages ont presque quintuplé par rapport à 1961.

Les bois français sont bien cotés par les consommateurs et, à la suite de la suppression des taxes d'importation qui frappent les bois qui ne viennent pas du Commonwealth, on peut penser que les importations de la Côte-d'Ivoire augmenteront dans les cinq années à venir. L'attitude des importateurs vis-à-vis des expéditeurs de Côte-d'Ivoire paraît donc être pertinente.

L'impression ressentie est qu'il est plus difficile pour les importateurs anglais de traiter avec les exportateurs francophones qu'avec ceux du Commonwealth pour les raisons suivantes :

• Davantage d'intermédiaires sont nécessaires pour les démarches avec l'Afrique de l'Ouest. Des

contacts avec Paris doivent également avoir lieu.

• On mentionne que les affaires que font les importateurs britanniques avec les exportateurs français ne sont pas toujours conformes aux usages du commerce. Des retards de livraison et le remplacement des bois convenus par d'autres de choix inférieurs sont les difficultés évoquées.

Bien que les importateurs britanniques puissent avoir été influencés par leurs expériences en Europe où ils avaient observé des malentendus sur les variétés et les qualités, beaucoup pensent que ces malentendus avec les expéditeurs d'Afrique francophone disparaîtront au fur et à mesure que les relations se développeront. Il est nécessaire, pour les importateurs britanniques, d'être plus au courant des habitudes du marché français.

Depuis la guerre, le marchand de bois occupe une place moins importante dans la structure du marché. La distinction entre importateur et marchand est moins claire qu'avant 1939 lorsque les importateurs fournissaient les marchands qui, à leur tour, fournissaient les consommateurs.

Davantage de consommateurs achètent maintenant directement à l'importateur et beaucoup d'anciens marchands se sont transformés en importateurs. Il y a 1.400 marchands de bois répartis dans tout le pays. On peut dire qu'ils fournissent les besoins des consommateurs passant des commandes de faible importance.

Le bois d'œuvre est une denrée qui trouve des débouchés dans de nombreuses industries utilisatrices, mais dans la plupart, son coût en tant que matière première dépasse rarement 20 % du prix de gros du produit fini. Il est sujet à la concurrence des autres matières premières, et les utilisateurs ne veulent pas acheter directement du bois lorsque le style, les prix ou les caractéristiques techniques peuvent modifier leurs besoins.

Concentration verticale.

Le processus de concentration verticale peut-être considéré sous deux aspects différents :

— Le désir de l'importateur de contrôler les sources d'approvisionnement en devenant lui-même producteur,

— Le désir du consommateur d'éliminer l'agent et de traiter directement avec l'exportateur.

Quelques grands importateurs ont investi des capitaux dans les régions productrices du Ghana et du Nigeria. Ces importateurs ont obtenu des concessions forestières et possèdent des scieries. Ils contrôlent les compagnies agissant en tant qu'« agents », et ont de grandes facilités pour importer et stocker le bois au Royaume-Uni.

On estime, d'après les informations obtenues pendant l'étude, qu'environ 15 % du volume des bois tropicaux consommés au Royaume-Uni sont importés par ces firmes intégrées. Les agents inté-

grés sont libres d'acheter à d'autres producteurs, et sont prêts à vendre à des importateurs concurrents.

Une grande fabrique de meubles a mis sur pied son propre réseau d'achat, en créant une société d'importation, pour entrer en contact directement avec l'exportateur. Quelques-uns des plus grands importateurs sont entrés dans l'industrie des par-

quets et sont ainsi devenus importateurs et consommateurs intégrés. Ceux-ci sont cependant des exceptions. La plupart des consommateurs interrogés avaient étudié la possibilité du contact direct, mais avaient trouvé, soit que leurs besoins étaient trop peu importants, soit que le coût serait plus élevé que la commission accordée à un importateur installé.

II. — LES INDUSTRIES UTILISATRICES

1. — RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION

La consommation de bois tropicaux du Royaume-Uni pour 1962 représente environ 1.240.000 m³ équivalent-grumes. La répartition de cette consommation est indiquée dans le tableau 5.

Le total de la consommation ne correspond pas nécessairement aux chiffres d'importation, car on a tenu compte de la fluctuation des stocks.

TABLEAU 5

Répartition estimée du marché des bois tropicaux dans le Royaume-Uni pour 1962 en m³ équivalent-grumes

	Consommation 1962	
	%	m ³ équivalent-grumes
Meubles	36,0	450.000
Industrie Parquets	23,0	280.000
Construct. Navale	11,0	140.000
Construct. Wagons	7,0	84.000
Menuiserie	5,5	70.000
Construction	3,5	40.000
Autres (y compris placages et contre-plaqués)	14,0	176.000
Total	100,0	1.240.000

2. — LE CONTRE-PLAQUÉ ET INDUSTRIES ANNEXES

L'industrie du contre-plaqué est relativement peu développée dans le Royaume-Uni. Elle pourvoit seulement à 5 % de la demande totale. La production, en 1962, a été de 36.000 m³, dans lesquels sont entrés un peu plus de 72.000 m³ de bois tropicaux.

Production.

Il n'y a que deux entreprises importantes qui fabriquent du contre-plaqué dans le Royaume-Uni. D'autres entreprises ont récemment abandonné cette fabrication, en faveur de la fabrication des panneaux de particules.

Les fabricants britanniques n'ont pas réussi à concurrencer les fabrications étrangères pour les espèces bon marché, et ils se sont spécialisés dans la fabrication du contre-plaqué qualité « extérieur » collé au phénol, qualité dont on se sert dans la carrosserie, la construction nautique, les wagons de chemin de fer et le meuble de luxe.

Contre-plaqué en provenance du Ghana et de Nigeria, déchargé à Liverpool.

Photo United Africa Company (Timber) Ltd.

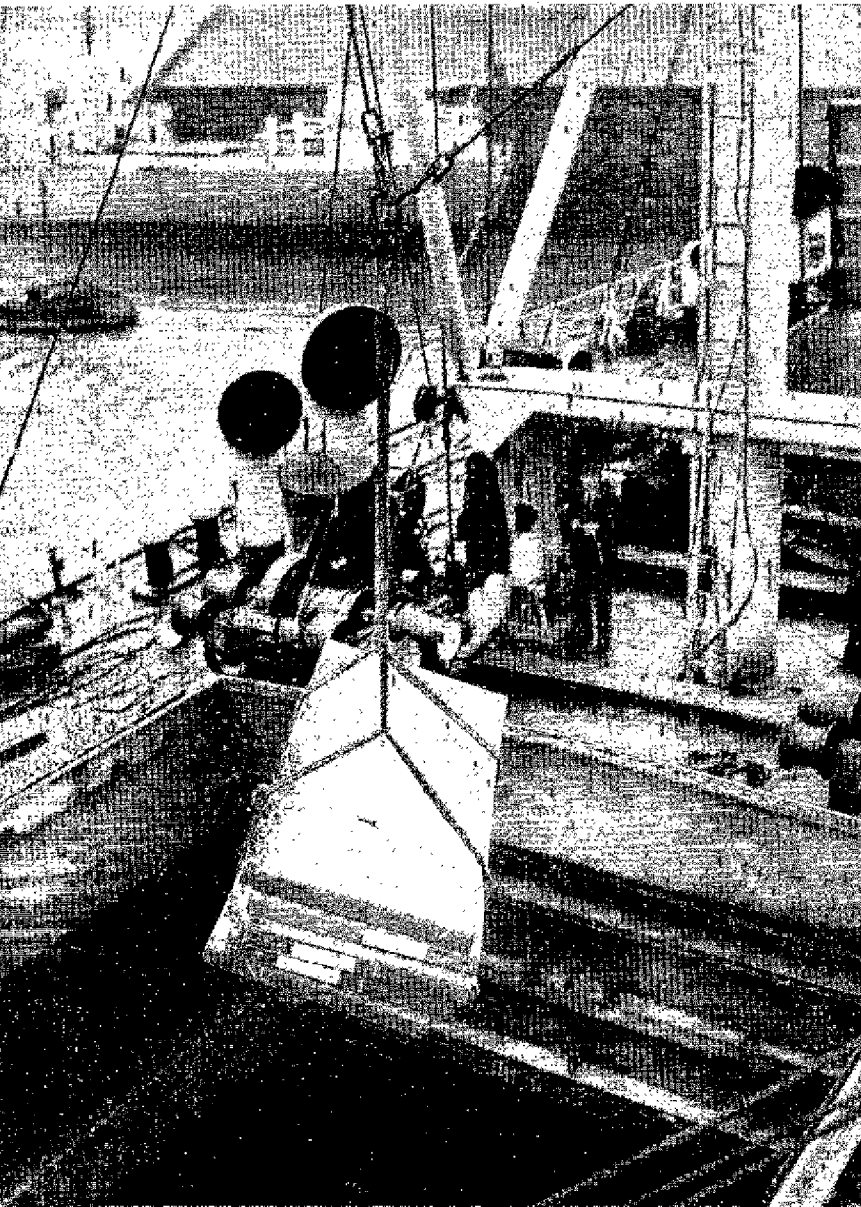


TABLEAU 6. — *Importation du Contre-plaqué*

Pays d'Origine	1961		1962		1963		1964	
	m ³	%	m ³	%	m ³	%	m ³	%
Finlande	190.944	33,3	204.850	33,1	232.071	33,4	261.175	30,2
U. R. S. S.	103.604	18	105.816	16,6	103.411	14,9	125.483	14,7
Canada	103.437	18	130.762	20,5	141.005	20,4	217.762	25,3
Autres Pays du Commonwealth ..	4.210	0,7	11.041	1,6	16.107	1,8	16.664	1,9
Allomagne de l'Ouest	24.821	4,3	17.764	2,6	18.857	2,7	19.431	2,3
France	26.739	4,7	23.840	4	23.326	3,4	24.283	2,8
Tchécoslovaquie	10.595	1,8	14.049	2,2	14.945	2,1	15.752	1,8
Israël	17.004	3	20.740	3,2	24.333	3,5	30.807	3,6
Japon	34.634	6	28.756	4,4	27.991	4	38.945	4,6
Gabon	10.822	1,9	13.326	2,06	16.013	2,37	17.400	2,0
Nigeria	19.279	3,4	22.410	3,2	19.948	2,7	19.464	2,3
Autres Pays	28.371	4,9	42.088	6,54	58.672	8,73	71.907	8,5
Total	574.460	100	638.442	100	696.879	100	859.073	100
Contre-plaqué	461.544		505.004		530.955		681.248	
Latté et lamellé	112.916		132.438		166.524		177.825	

La production a baissé depuis 1960 et les fabricants bien qu'ils pensent pouvoir garder leur place sur le marché du contre-plaqué, ne prévoient pas une augmentation de la demande actuelle. On pense que la consommation des bois tropicaux par cette industrie ne changera pas dans les cinq années à venir.

Les bois utilisés pour la fabrication de contre-plaqué dans le Royaume-Uni sont :

- pour les faces : Sipo ou Makoré, Acajou, Sapelli, Agba,
- pour les intérieurs : Okoumé, Ilomba.

Marché du contre-plaqué d'importation.

Les importations de contre-plaqué sont passées de 320.000 m³ en 1958 à 505.000 m³ en 1962, 697.000 m³ en 1963 et 859.000 m³ en 1964. Les sources principales d'approvisionnement sont données dans le tableau 6.

La plus grande partie de ce marché est prise par le contre-plaqué de Bouleau Finlandais, qui est traditionnellement lié à l'industrie du meuble.

Le contre-plaqué canadien, surtout en Pin d'Orégon, qui occupe la deuxième place des importations, est très utilisé comme matériau peu coûteux à usage extérieur. Les Canadiens, comme les Finlandais, se sont montrés dynamiques et, grâce à leurs efforts de stabilisation des prix, ont encouragé les importateurs à détenir de gros stocks.

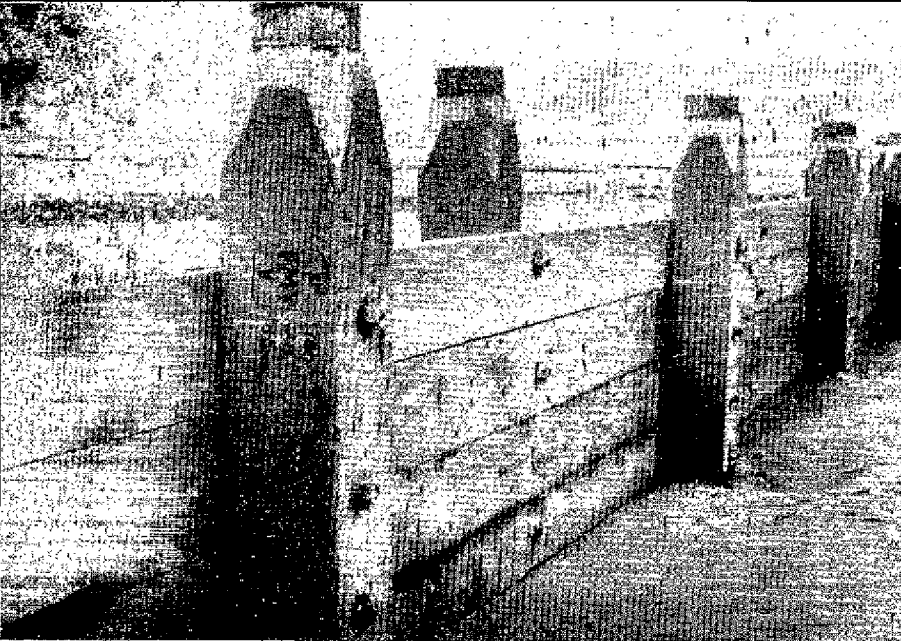
Contre-plaqué d'Okoumé.

Un important fabricant de contre-plaqué, estime que 14.000 m³ d'Okoumé ont

Contre-plaqué en provenance d'Afrique occidentale utilisé pour une construction agricole britannique.

Photo United Africa Company (Timber) Ltd





Brise-lames réalisé en opepe (Bilinga) d'Afrique Occidentale, bois offrant une bonne résistance aux attaques des xylophages marins.

Photo United Africa Company (Timber) Ltd.

s'en servir dans des largeurs de plus de 48" (122 cm) (comparé aux dimensions plus économiques du contre-plaqué de Bouleau Finlandais livré en 127 x 127 et 152 x 152). D'autre part, les difficultés d'approvisionnement en grumes d'Okoumé contribuent à limiter encore son emploi.

Panneaux de particules.

La production nationale de panneaux de particules a augmenté depuis 33.000 t en 1957 à 124.000 t en 1964. En plus 36.000 t comprenant des panneaux de bois ont été importées.

Le marché des panneaux de particules devient de plus en plus concurrentiel. La capacité de production a récemment été augmentée par un grand fabricant — Weyroc Ltd — et des efforts continus de promotion seront nécessaires, surtout dans la construction, si l'on veut obtenir le même succès qu'au cours des années précédentes.

été utilisés dans l'industrie du contre-plaqué en 1962, et 50.000 m³ de contre-plaqué importés (c'est-à-dire 8% des importations totales) étaient en Okoumé.

Une entreprise spéciale a été créée pour effectuer les importations de contre-plaqué d'Israël, principalement en Okoumé. On prévoit qu'un effort dans cette direction accroîtra l'importance prise par l'Okoumé.

Le contre-plaqué d'Okoumé est bien coté, mais il est relativement cher et n'est utilisé que lorsqu'une bonne qualité est nécessaire. On a des difficultés à

3. — INDUSTRIE DU PLACAGE

Le marché des placages au Royaume-Uni est dominé par les importations distribuées par 15 maisons. Il n'y a que deux grandes sociétés, contrôlant une faible partie du marché, fabriquant des placages au Royaume-Uni.

Les importations de placage ont diminué régulièrement depuis 1959, de 25.000 t à 14.000 t en 1962, mais elles ont remonté à 17.000 t en 1963 et 20.000 t en 1964. Cette baisse a été surtout due à la baisse de la demande de placage par l'industrie de l'ameublement, et à l'augmentation de la concurrence des plastiques. L'expansion de la construction des immeubles neufs a fourni en 1963 et en 1964 un marché important pour les placages d'ameublement ce qui explique la reprise constatée.

La France a été longtemps le principal fournisseur de placages de la Grande-Bretagne (le tiers en tonnage et la moitié en valeur des placages

importés entre 1936 et 1938). En 1963 et 1964 elle a représenté à peu près le quart en tonnage et le tiers en valeur.

Les importations du Danemark ont progressé ces dernières années et ont dépassé en tonnage en 1964 les importations de France.

Les fabricants de placages dans le Royaume-Uni utilisent des bois tropicaux. La demande de certaines espèces est étroitement liée à celle de bois massif récemment en vogue, particulièrement le Teck, l'Afrormosia et le Palissandre des Indes. On utilise également du Makoré en placage, bien qu'il soit peu employé en massif.

La production de l'industrie du placage au Royaume-Uni n'a pas été déterminée de façon précise, mais on estime qu'elle ne consomme pas plus de 4.500 m³ par an.

4. — LA MENUISERIE ET L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

Industrie de la construction.

Il y a environ 120.000 entreprises dans cette industrie, dont à peu près 100 — employant plus de 1.000 personnes chacune — ont fourni

un tiers de la production totale en 1958.

L'expansion de l'industrie de la construction apparaît lorsque l'on compare en valeur les chiffres des années 1958 et 1962, fournis par le tableau ci-contre.

TABLEAU 7

Dépenses de construction 1958-1962

	1958 Millions de F.	1962 Millions de F.	Augment. en %
Maisons neuves	7.280	10.500	+ 44 %
Travaux publics	6.160	7.700	+ 25 %
Usines	4.340	5.180	+ 19 %
Bureaux, magasins, etc...	2.940	4.620	+ 36 %
Total	20.720	28.000	+ 35 %

Une expansion continue est prévisible, car les demandes devraient croître proportionnellement au développement économique prévu par le « National Economic Development Council ». Des efforts sont faits pour augmenter la capacité industrielle. En 1962, le Ministre des Travaux Publics et de la Construction s'est vu confier le rôle de coordinateur de la construction industrielle. Ceci a eu pour conséquence une intervention accrue du Gouvernement

dans les méthodes de construction, dans le but d'augmenter le volume de la production dans les dix années à venir.

Dans le secteur domestique, l'objectif a été la construction annuelle de 350.000 logements et il est permis de penser que ce chiffre sera dépassé dans les prochaines années.

Menuiserie industrielle.

La menuiserie industrielle est représentée par environ 250 petites entreprises réparties à travers le pays. Elles sont liées d'une façon étroite à la structure et à l'avenir de l'industrie de la construction.

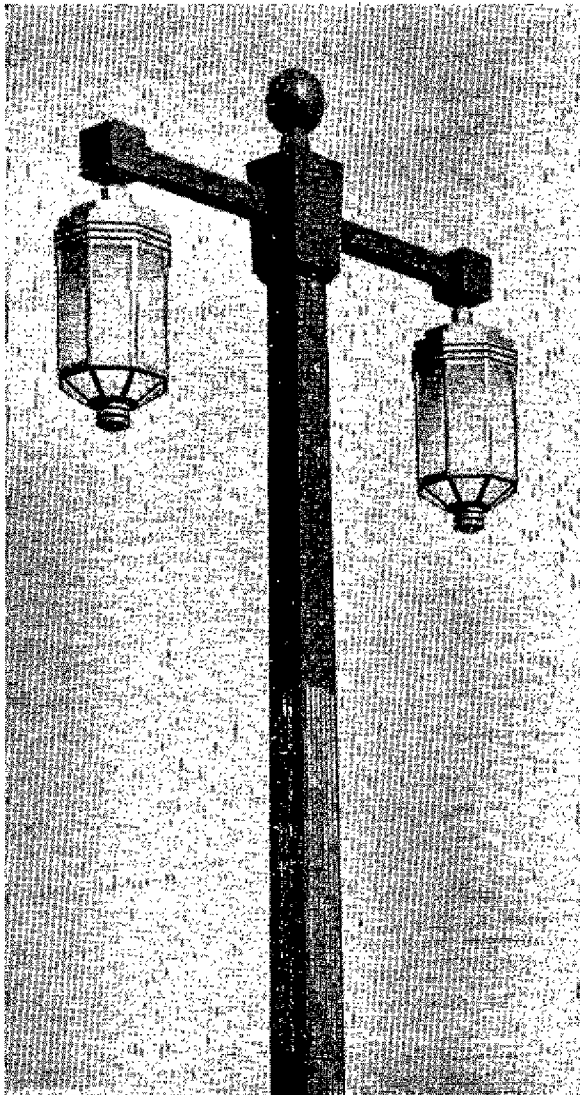
Pour faciliter l'analyse, on peut diviser la menuiserie industrielle en deux secteurs :

- Menuiserie générale :
la fabrication de fenêtres, de portes, etc...
- Menuiserie pour l'agencement et la décoration :
équipements pour les constructions autres que les maisons d'habitation, les magasins, les bureaux, etc...

Guarea (Bossé) d'Afrique occidentale utilisé pour la construction de la caisse des camions B. M. C.

Photo B. M. C.





*Lampadaire en Iroko
dans une ville de la côte occidentale britannique.*

Photo Timber Research and Development Association.

en augmentation. Dans ces maisons, la place occupée par la menuiserie en feuillus de première qualité est plus grande que dans les maisons bon marché où le métal est plus concurrentiel.

Agencement et décoration.

La menuiserie est un débouché pour les bois d'œuvre et elle les utilise à des fins décoratives et fonctionnelles dans les magasins, les bureaux, les églises et d'autres bâtiments non industriels. Cette utilisation du bois est en développement. Cela peut s'attribuer au style contemporain des bâtiments de prestige qui nécessitent des bois de meilleure qualité, de plus grande stabilité et plus décoratifs.

Actuellement la consommation de bois dans ce secteur est estimée à 60.000 m³.

Bois tropicaux utilisés.

Sipo.

C'est le bois tropical le plus connu et le plus utilisé. On apprécie ses bonnes qualités physiques qui le font employer aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur ; sa couleur uniforme et son aspect agréable sont semblables à celui du Sapelli.

Le prix du Sipo (650 F par m³ scié franco quai) (1) est considéré comme raisonnable, et de gros stocks sont conservés par les importateurs.

Acajou d'Afrique.

Cette essence est le bois « type » employé pour l'ébénisterie mais son utilisation décline au profit du Sipo. Le prix est le même que celui du Sipo mais sa couleur, moins uniforme, peut occasionner des pertes.

Dibétou

L'utilisation de cette essence a crû, car elle est préconisée par les architectes, spécialement pour les constructions d'immeubles de prestige.

Afrormosia

Les menuiseries ont eu une demande d'Afrormosia par suite de l'engouement actuel pour cette essence ainsi que pour le Teck en ameublement. C'est toutefois un matériau cher.

Keruing et Meranti

Les prix moins élevés de ces essences favorisent leur utilisation.

Les autres essences utilisées comprennent : Sapelli, Obeche, Abura, Ramin.

(1) En 1963.

Menuiserie générale.

Les résineux sont les bois les plus utilisés dans ce secteur. Le rapport réel entre les feuillus et les résineux varie selon les produits fabriqués mais, si l'on considère cette catégorie de menuiserie générale comme faisant partie d'un tout, un peu moins de 10 % de la totalité des bois utilisés sont constitués par des feuillus d'origine surtout tropicale.

Néanmoins, ce secteur est l'un des domaines de la construction où le débouché des bois tropicaux augmente, le coût relatif des matières premières de bonne qualité diminue, permettant ainsi aux architectes d'utiliser des matériaux plus décoratifs dans des emplois fonctionnels. Ainsi, la proportion de maisons plus chères et de meilleure qualité est

5. — L'INDUSTRIE DES PARQUETS

Cette industrie a ceci de particulier parmi les grands consommateurs de bois dans le Royaume-

Uni, qu'elle ne consomme pas de résineux dans la fabrication de ses produits.

Elle comprend environ vingt entreprises. Les principales sont formées par des importateurs qui, dans le passé, afin de développer la vente du parquet, se virent obligés d'offrir des services de pose. Cela entraîna la formation de sociétés distinctes spécialisées dans l'industrie des parquets en feuillus. Ces compagnies achètent directement leur bois aux exportateurs.

D'après les statistiques publiées par les industries de la construction, on estime que la quantité de lames de parquets en bois tropicaux employée au Royaume-Uni en 1962 est d'environ 115.000 m³. Les quantités importées montrent que 60 % des importations sont venues du Canada et des États-Unis. La plupart de ces importations consistent en Erable, relativement bon marché et qui est employé dans les parquets non industriels. Dans cet ensemble, on peut estimer à 5.000 les lames de parquet en bois tropicaux.

Les usines de parquet de feuillus du Royaume-Uni ne peuvent pas concurrencer ces importations bon marché et sont plus intéressées par les bois tropicaux de l'Est et de l'Ouest Africain qui sont de meilleure qualité.

Dans les usines, les déchets sont relativement

minimes (entre 10 et 15 %), car le bois est importé en frises. La consommation de 115.000 m³ de parquet en bois tropical, auxquels s'ajoutent 5.000 m³ importés en lames dans l'industrie locale est, par conséquent, estimée en 1962 à environ 280.000 m³ équivalent-grumes.

Les parquets de feuillus deviennent de plus en plus répandus.

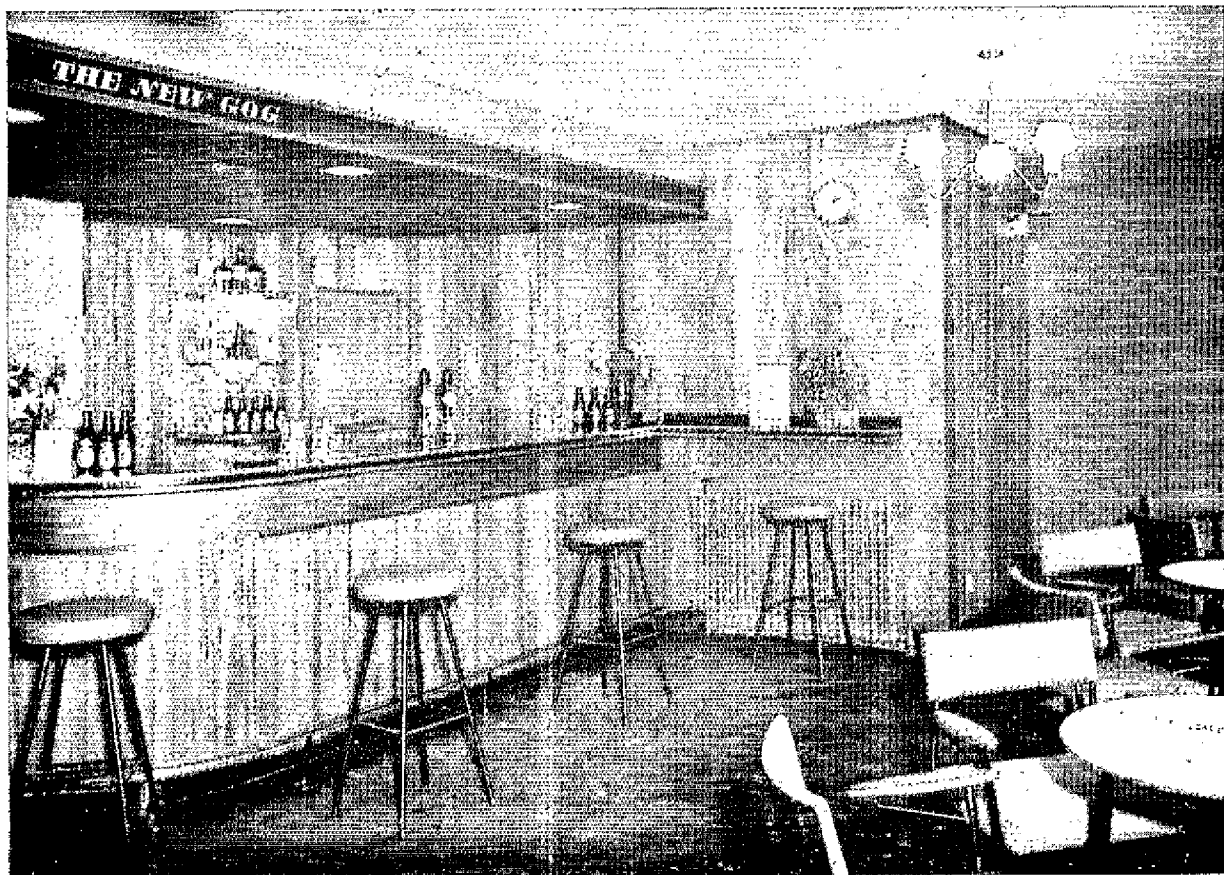
Depuis quelques années, les architectes ont utilisé plus volontiers du parquet de meilleure qualité, et cette tendance devrait s'accroître. Les qualités de parquet de feuillus dans les établissements publics, écoles, etc... sont reconnues depuis longtemps. Les efforts des fabricants de carrelage en plastique n'ont pas encore été couronnés de succès.

Une popularité croissante et un programme de construction en pleine expansion vont continuer à augmenter la demande de parquets en feuillus dans le Royaume-Uni. La consommation de bois tropical par les usines du Royaume-Uni devrait augmenter.

On utilise à la fois des bois des zones tempérées et tropicales pour les parquets de feuillus, mais la majeure partie des bois de zones tempérées est importée en lames prêtes à poser.

Grande-Bretagne. Utilisation de très jolis panneaux de Sapelli pour la décoration d'un bar.

Photo John R. Pentlin et United Africa Company (Timber) Ltd



Parmi les bois tropicaux, ceux de l'Est Africain conviennent mieux aux planchers d'écoles, de laboratoires, d'usines, etc... mais les bois de l'Afrique de l'Ouest, bien que moins résistants que ceux de l'Afrique de l'Est, conviennent bien aux parquets des maisons d'habitation. C'est ce marché qui a le plus grand potentiel de croissance. Les espèces les plus populaires sont :

Afrique Occidentale.

Sapelli, Iroko, Doussié, Makoré, Agba, Niangon, Bossé.

Afrique de l'Est.

Rhodesian Teak, Muhuhu, Gurgun (Keruing), Missanda, Tolendo Penga, Penga, Muminga.

Tous les bois de l'Afrique de l'Est, destinés à l'industrie du parquet, sont importés en fardeaux bottelés, de frise.

6. — L'INDUSTRIE DU MEUBLE

L'industrie du meuble est actuellement le principal débouché des bois tropicaux au Royaume-Uni. Le chiffre d'affaires de cette industrie est passé de 90 millions de Livres Sterling (1,2 milliard de F) en 1950, à 135 millions (1,9 milliard de F) en 1961. Pendant cette période, on a enregistré des fluctuations de production résultant pour une grande part de modifications des conditions de crédit mais, d'une façon générale, l'expansion de cette industrie n'a pas été spectaculaire. Compte tenu de l'élévation des prix, l'accroissement de la production a été de 33 % et non de 50 % comme l'indiquerait le chiffre d'affaires.

Structure.

Dans l'industrie du meuble, comme généralement dans l'industrie du Royaume-Uni, un nombre relativement restreint d'industries réalise la majeure partie de la production totale de l'ensemble du secteur.

Il y a approximativement 1.500 entreprises dans l'industrie du meuble en Grande-Bretagne, dont 2,8 % (40 entreprises) réalisent plus de 40 % de la production totale, et 18 % (270 entreprises comprenant les 2,8 % mentionnés) réalisent 80 % de la production globale.

La production du meuble en Grande-Bretagne est concentrée dans la région de Londres et les Comtés limitrophes, puisque 60 % de la production y sont localisés.

On ne possède pas de chiffres publiés de la consommation de bois tropicaux par l'industrie du meuble, mais elle peut être estimée à environ 450.000 m³ équivalent-grumes en 1962. En plus, 56.000 m³ de feuillus des zones tempérées, surtout de Hêtre, ont également été consommés.

On estime que cette consommation est maintenant moins élevée qu'auparavant. Bien qu'encore grand consommateur, l'industrie du meuble offre un débouché moins important pour les feuillus. La raison principale de ce déclin est la baisse régulière pendant les cinq dernières années de la consommation des bois massifs au profit du contre-plaqué, des panneaux lattés et, surtout, des panneaux de particules. La fabrication des panneaux de particules

a augmenté de 33.390 t. en 1957 à 72.778 t. en 1962, et la plus grande partie de la production a été consommée par l'industrie du meuble.

Cette évolution ne semble pas terminée.

Avant 1939, l'industrie du meuble était un grand consommateur de feuillus américains. Immédiatement après la guerre, faute de dollars, les importateurs ne furent plus en mesure de fournir les bois américains. La production de bois en Europe n'avait pas encore recouvré un niveau suffisant et les bois d'Afrique Occidentale furent acceptés par l'industrie du meuble faute d'autre solution.

Les bois tropicaux ont rapidement acquis une solide réputation et, maintenant, 85 % du bois massif consommé dans l'industrie sont d'origine tropicale. Les raisons de ce développement sont les suivantes :

— Le prix. Malgré l'augmentation des prix, les bois tropicaux sont toujours moins chers que ceux de l'Amérique du Nord.

— Les qualités. Les bois tropicaux choisis ont des caractéristiques bien adaptées à la fabrication du meuble.

Les essences les plus importantes utilisées couramment sont, par ordre de quantité :

Bois massif.

Obeche.

En quantité, on considère que cette essence occupe la première place car elle est très utilisée par les plus gros fabricants et par de plus petites entreprises produisant des meubles bon marché. C'est un bois relativement tendre et, par conséquent, facile à travailler. Un bon fini peut-être obtenu et le bois se teint et se polit bien. Lorsqu'il est teint dans une couleur foncée, on l'utilise quelquefois pour remplacer l'Acajou.

Ramitj.

C'est une espèce asiatique relativement peu chère qui s'est révélée pouvoir servir à la fabrication des ossatures. Elle est également d'un bel aspect.

Fabrication de sièges en Agba (Tola).

Photo Keen Ltd et United Africa Company
(Timber) Ltd.

Acajou d'Afrique.

Essence couramment utilisée pour la fabrication de meubles de style, aussi bien en bois massif qu'en placage.

Abura.

Rappelle le Tulipier américain. Comme l'Obeche, c'est un bon bois, stable et facile à travailler. Est surtout utilisé par les fabricants de meubles en bois blanc.

Afrormosia.

Un excellent remplaçant du Teck, dont il a l'aspect et la densité. Cette essence a été très demandée et il en a résulté une diminution des stocks et une augmentation des prix.

Teck.

La mode récente du Teck et de son homologue l'Afrormosia est la conséquence de l'influence scandinave sur le mobilier anglais. Un bois coûteux, utilisé uniquement dans le mobilier de bonne qualité.

Sapelli.

Un bois très utilisé, il y 2 ans, mais moins demandé actuellement. Les personnes interrogées le rapprochent souvent de l'Acajou.

Autres bois employés.

Agba, Palissandre des Indes, Niangon et Iroko (pour certains meubles à usages spéciaux, appareillage de laboratoire, etc...).



Placages.

Ces essences, à l'exception de l'Obeche, du Ramin et de l'Abura sont également employées en placage par l'industrie du meuble et il convient d'y ajouter le Makoré.

III. — CONCLUSIONS

Durant dix ans, de 1952 à 1962, le marché total des feuillus, en y comprenant les bois tropicaux (2.600.000 m³ équivalent-grumes), n'a montré aucune expansion au Royaume-Uni, mais en 1964 il a approché de 3.100.000 m³ équivalent-grumes.

La hausse des prix — à cause des tarifs de fret plus élevés et du coût de l'exploitation — ainsi que la concurrence d'autres matériaux comme le plastique et le métal permettent de prévoir dans le proche avenir une certaine stabilité des volumes consommés.

Malgré cette stabilité, la répartition entre les différentes industries utilisatrices changera.

Le marché des bois tropicaux dans l'industrie du meuble, de la carrosserie, et dans l'industrie navale connaîtra sans doute une baisse ; tandis que les possibilités dans le parquet, la menuiserie et l'industrie de la construction en général augmenteront. Ces industries utilisatrices en expansion offriront un marché potentiel plus important pour les bois de l'Afrique francophone de l'Ouest.

Les expéditeurs français ont les avantages et les handicaps suivants :

Avantages.

— La suspension de la taxe d'importation de 8% approuvée par le G.A.T.T., place les bois de la zone

franc au même niveau que les bois originaires du Commonwealth.

— La tendance des importateurs britanniques à chercher d'autres sources d'approvisionnement pour se libérer des contraintes du « Marketing Board » du Ghana.

— La similitude des essences de l'Afrique Occidentale francophone, et de celles du Ghana et du Nigeria.

Handicaps.

— Les liens traditionnels entre les importateurs britanniques et les exportateurs du Commonwealth dont beaucoup ont des liens financiers avec des entreprises du Royaume-Uni.

— La tendance marquée par les industries de la menuiserie et de la construction, en faveur des bois avivés, de même qu'en faveur de l'importation de parquet en lames.

Au total, les avantages sont plus importants que les désavantages. Les industries utilisatrices dans le Royaume-Uni étant traditionnellement conservatrices dans leurs attitudes envers des espèces nouvelles, de plus grandes possibilités existent pour les espèces déjà acceptées dans le Royaume-Uni, spécialement le Sipo pour la menuiserie.

La plupart des consommateurs font très peu de recherches eux-mêmes et ils dépendent, pour cela, entièrement des organisations extérieures : « The Timber Research and Development Association » et le « Furniture Development Council ».

Pour assurer l'introduction des espèces nouvelles et accroître les débouchés de celles qui sont déjà employées, des efforts d'information auprès de ces organisations devraient être faits.

Ces efforts ne produiront leur plein effet que dans la mesure où se présentera, de la part des pays francophones d'Afrique, une offre de sciages pouvant répondre à la demande du marché britannique.

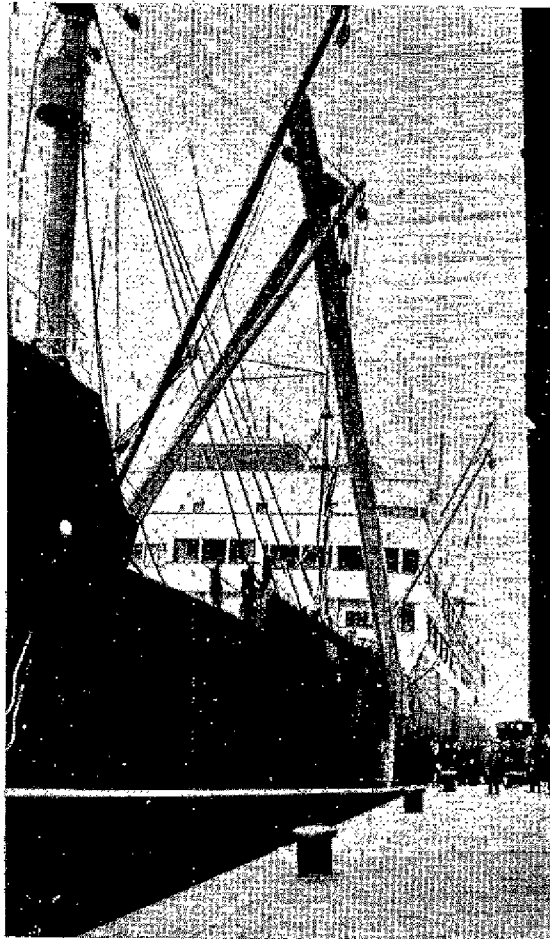


Photo Timber Research and Development Association.

Glasgow, Déchargement de Teck.